

CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE

ECOLE

(Elaborée en Conseil d'Établissement au cours de l'année 23-24)



Les Missions de l'Élève

- Il est acteur de son apprentissage, reçoit et acquiert des savoirs
- Il gère et organise son travail personnel en travaillant régulièrement pour progresser dans l'acquisition de méthodes
- Il se forme à devenir un citoyen autonome et responsable et à développer son sens critique
- Il apprend à respecter les règles du groupe

Les Missions du Parent

- Il est le premier éducateur de l'enfant
- Il est un garant de la santé et de l'hygiène de vie (sport, sommeil, alimentation, écran, etc.)
- Il transmet les codes du vivre ensemble
- Il fait preuve d'écoute et de bienveillance et soutient psychologiquement son enfant
- Il apprend à l'enfant à gérer la frustration, l'ennui
- Il accompagne le travail scolaire et se montre solidaire avec l'équipe éducative
- Il montre l'exemple
- Il aide le jeune à se construire dans toutes ses dimensions
- Il forme un citoyen autonome et responsable

Les Missions de l'Enseignant

- C'est un enseignant pour tous qui gère l'hétérogénéité des élèves
- Il aide l'enfant à se construire dans toutes ses dimensions dans l'écoute et la bienveillance
- Il organise et évalue l'acquisition des connaissances, définies par les programmes
- Il valorise les progrès, identifie les causes de difficultés, développe la dimension culturelle des apprentissages...
- Il forme des citoyens autonomes et responsables notamment en montrant l'exemple
- Il garantit le cadre en favorisant la sociabilisation

Les Missions de l'Éducateur

- Il veille au bien-être des élèves
- Il établit un lien de confiance avec chaque jeune dont il s'occupe
- Il garantit le cadre de travail aux élèves et contribue à son autonomie
- Il aide le jeune à se construire dans toutes ses dimensions et l'accompagne vers sa réussite
- Il assure la bonne circulation des informations entre les membres de la communauté
- Il veille sur les autres. Il a le souci du bien-être de tous et de la considération de chacun.
- Il prévient et/ou gère les conflits
- Il répond aux sollicitations des élèves et familles
- Il a conscience de son rôle éducatif dans la construction du jeune éco-citoyen